

LE BULLETIN

32 av. de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2

04 76 09 65 54

accueil@cgt-isere.fr

ud38.reference-syndicale.fr

MARS 2026

N° 817



DOSSIER:

LES VŒUX DE L'UD

LUTTES

**MÉDICO-SOCIAL
3 JOURS, 3 ACTIONS !**

p. 6

VIE SYNDICALE

JUSTICE PRUD'HOMALE

p. 8

INTERNATIONAL

**CONGRÈS DE LA CGT-B
(BURKINA-FASO)**

p. 10

SOMMAIRE

2 ÉDITO

4-5 DOSSIER

« 2026 LES VŒUX DE L'UD »

6-7 LUTTES

6 Trois jours, trois actions !

7 Ehpad Bellefontaine :
une grève massive pour
dénoncer la dégradation
des conditions de travail

8-9 VIE SYNDICALE

8 Justice prud'homale :
la CGT Isère entre
responsabilité et combat

8 Eustache & Oslaid

9 Congrès du syndicat CGT
des Territoriaux de la ville
et du CCAS de Saint Martin
d'Hères

9 Un collectif ICTAM pour
gagner la syndicalisation
des cadres

10-11 INTERNATIONAL

10 8^{ème} Congrès de la CGT-B
(Burkina-Faso)
20-22 novembre 2025



édito

Léa Martinez Comelli

Membre Secrétariat
de l'UD CGT 38

Mars, dans la rue et dans les urnes !

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes 2026 tombe cette année un dimanche. La CGT a fait de cette journée de lutte une journée de grève confédéralisée. Le 8 mars n'est pas une fête, encore moins une messe. L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas un vœu pieux. C'est un impératif et une nécessité.

Comme chaque année, la CGT a organisé une journée de préparation du 8 mars dans le patio de la maison confédérale. Ce 17 février dernier fut l'occasion de mettre en avant les combats syndicaux féministes à mener dans nos boîtes et administrations. **À l'ordre du jour, la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale.** La CGT milite dans les commissions paritaires pour une application de cette loi et des sanctions vis-à-vis d'un patronat, toujours plus prompt à freiner l'égalité.

**«...LE 8 MARS N'EST PAS
UNE FÊTE, ENCORE MOINS
UNE MESSE....»**

Le patronat, toujours à l'offensive, plaide pour une application de la directive moins disante

que le droit européen. Cette transposition légale permettrait enfin de contraindre les employeurs au respect de la loi du 22 décembre 1972 qui pose le principe de l'égalité de rémunération « pour un même travail ou un travail de valeur égale ».

Cette directive, qui s'appliquerait tant au champ du public que du privé, n'a toujours pas permis la consultation des trois versants de la fonction publique. Une mise en échec programmée qui reportera au-delà de juin 2026, date de la transposition initiale, l'application et l'ouverture de négociations pour l'égalité salariale.

Directeur de la publication :

Nicolas BENOIT

Imprimé par nos soins

N° CPPAP

0226 S 05444

I.S.S.N. 1154-6670



Je rejoins la cgt !



Bien qu'inscrite dans la **Constitution depuis 1946, l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental en France** souvent remis en question.

Ce sujet n'est pas à l'agenda du patronat et de la Macronie. La lutte contre les VSS, grande cause du quinquennat, ne fera pas l'objet d'une grande loi cadre comme exigée par la CGT ; le gouvernement vient d'enterrer le projet.

« ...LE RISQUE DE VOIR BASCULER DES COLLECTIVITÉS À L'EXTRÊME DROITE EST GRAND.... »

Le 8 mars 2026 se tiendra à une semaine du premier tour des élections municipales. Dans un contexte de montée des idées d'extrême droite, du masculinisme et du fémonationalisme, le risque de voir basculer des collectivités à l'extrême droite est grand.

Leur projet réactionnaire aura des conséquences sur la gestion des crèches, des écoles municipales, sur le programme EVAR, les centres sociaux, les aides aux associations féministes, les politiques de prévention des violences...

Assez de vaines promesses et de discours creux, la CGT n'attendra pas qu'on lui accorde galamment le respect des droits des femmes et de nouveaux conquits sociaux.

Cette année l'égalité femmes-hommes se joue dans la rue, dans les boîtes et administrations, mais aussi dans les urnes.

Faisons de la quinzaine qui précède le 8 mars, une occasion supplémentaire de convoquer les patrons face à leurs obligations et leurs manquements.



6 MARS :

Congrès de l'Union
Locale de Voiron

8 MARS : JOURNÉE

**INTERNATIONALE DES
DROITS DES FEMMES :**

manifestation féministe
à Grenoble

26 MARS :

rencontres du
made in France

27 MARS :

Congrès de l'Union
Locale de Fontaine

2 AVRIL :

journée d'action
des retraité-es



LES
DATES



2026

LES VŒUX DE L'UD CGT 38

**La CGT Isère lance 2026 sous le signe de la lutte et de la défense de l'industrie**

Pour la deuxième année consécutive, plus de 200 militant·e·s et invité·e·s ont participé aux vœux de l'Union départementale CGT de l'Isère,

EN 2026 COMME EN 1936, CHANGEONS LA VIE

dans un format alliant banquet populaire et soirée musicale. Ce fut l'occasion pour la Cgt Isère de dresser un bilan social accablant et d'annoncer ses priorités pour 2026. Le secrétaire général de l'Union départementale, Nicolas BENOIT, a rappelé lors des vœux les grands enjeux du moment. (version complète disponible sur notre site).

2025, une année de casse industrielle avec la destruction de plusieurs milliers d'emplois en Isère : fermetures de Vencorex (400 licenciements), TeamTex, Knauf, Photowatt, sans perspective de reprise. À Teisseire, à Crolles, c'est 205 salarié·e·s qui sont jetés dehors. À Capgemini, 2 409 suppressions de poste sont annoncées, tandis que le groupe a versé 1,045 milliard de dividendes.

Face à ce qu'elle nomme des « faillites programmées », la CGT réclame avec force la tenue d'Assises départementales de l'industrie, de l'emploi et de l'environnement, en lien avec les élu·e·s, chercheur·euse·s et associations. Objectif : planifier une reconquête industrielle, écologique et sociale, en s'appuyant sur des projets alternatifs comme Exalia (chimie verte, 250 emplois visés). Mars, sera pour la

CGT l'occasion d'organiser les rencontres du Made in France dans notre département pour saluer les initiatives portées dans les territoires que ce soit les Duralex, les Brandt, les Luxfer, ou bien d'autres encore.

Paix et souveraineté

L'UD CGT relie luttes locales et internationales. Elle dénonce les visées impérialistes sur le Groënland, le soutien à Israël et les sanctions contre le Venezuela. Elle appelle la France à jouer un rôle diplomatique actif et à défendre le droit des peuples.

Résister aussi dans les urnes et dans la rue

En 2026, la CGT devra affronter un budget imposé par 49,3, une extrême droite aux portes de nombreuses municipalités et une répression patronale croissante. La mise en examen de Sophie Binet pour outrage par le mouvement Ethic est dénoncée comme une instrumentalisation judiciaire.

Avec plus de 11 000 syndiqué·e·s, l'UD Isère aborde les échéances - municipales, élections professionnelles du 10 décembre, Congrès confédéral de Tours - avec la volonté d'imposer un printemps social.

« En 2026 comme en 1936, changeons la vie », conclut l'UD. Par la grève, la manifestation et des alternatives concrètes.



Nicolas Benoit
Secrétaire Général
UD CGT 38



LA SOIRÉE DES VŒUX



Cuisine d'insertion Grenobloise Les Mets Connus



Ce 22 janvier, la soirée des vœux au monde du travail organisée par la Cgt Isère à salle des fêtes d'Échirolles s'est poursuivie autour d'un banquet populaire et militant et par une soirée musicale qui a permis à chacune et chacun de se retrouver dans un cadre convivial.

La soirée a été également l'occasion de présenter l'**exposition du comité régional de lutte contre les idées d'extrême droite**, exposition réalisée dans le cadre des 130 ans de la CGT et pour le jury du **Concours de dessins s'adressant aux enfants « 1936-2026, les congés payés un conquis populaire ! »** de procéder à la remise des prix dont un séjour d'une semaine pour quatre personnes dans un village vacances ULVF.



L'Union départementale remercie chaleureusement l'ensemble des camarades : syndicat des territoriaux d'Échirolles, logistique, animation et sécurité qui ont oeuvré à la bonne réalisation de cette soirée ainsi que la ville d'Échirolles pour la mise à disposition de la salle.





TROIS JOURS, TROIS ACTIONS !

Trois jours de mobilisation nationale du travail social et médico-social, les 16, 17 et 18 décembre 2025 portés par le collectif travail social de l'USD Santé - Action Sociale.

Les salarié·e·s du Groupement des Possibles (3 associations de lutte contre la précarité en Isère : l'Oiseau Bleu, le relais Ozanam et Culture du cœur) ont tenu un piquet de grève devant les locaux du siège. Ils sont mobilisés contre la dégradation de leurs conditions de travail : la transformation du travail qui conduit à la perte de sens généralisée, l'absence de reconnaissance salariale, le recours massif aux CDD.

Plus largement, ils exigent de repenser la place du secteur social dans la société, en refusant sa marchandisation. Les grévistes dénoncent les logiques délétères et courttermistes d'appel à projet qui mettent en concurrence les services entre eux tout en visant à faire toujours plus à moindre coût. Et pour finir, ils refusent la mise en place de la convention collective unique réclamée par l'organisation patronale NEXEM.

Temps fort de la mobilisation, la manifestation prévue l'après-midi au départ de la DDETS porte un constat sans appel : dégradation accélérée de nos conditions de travail, avec des moyens de plus en plus réduits. Pourtant, la pauvreté ne cesse d'augmenter : 15 % des Français·e·s vivent sous le

seuil de pauvreté et les inégalités sociales atteignent des sommets.

La protection de l'enfance ne parvient plus à assumer ses missions avec des délais portés

de 18 mois à deux ans pour la mise en œuvre d'un placement ou d'une mesure d'assistance éducative. Dans le champ politique, nous assistons à une démolition systématique des droits des personnes accompagnées légitimée par une rhétorique stigmatisant les précaires, les minorités, les étrangers et les étrangères pour légitimer le recul des financements publics. Et ceci dans le but de livrer le secteur aux appétits capitalistes des fondations et groupes privés, comme c'est déjà le cas pour le secteur privé de la psychiatrie, des crèches et des EPHAD.

Le cortège a rassemblé environ 400 personnes, travailleurs sociaux des secteurs sociaux, médico-social et sanitaire, AESH (Ac-

compagnant·e·s d'élève en situation de handicap), étudiant·e·s, occupant·e·s de la métropole, livreurs à vélo, enseignant·e·s...

Le matin du deuxième jour, un piquet de grève s'est tenu devant l'école de formation en travail social Ocellia Échirolles par des salarié·e·s et étudiant·e·s du secteur. Au programme : diffusion de tracts, discussions avec les étudiant·e·s dont des alternant·e·s et prises de parole collectives dans un amphithéâtre entraînant la grève, y compris du formateur. Une AG étudiante a eu lieu dans la foulée.

Depuis la fusion en 2021 des écoles de Valence et Lyon avec celle d'Échirolles, les conditions de travail ont été dégradées par les réorganisations brutales et les logiques de réduction des coûts. Depuis, Ocellia n'a cessé de se développer sur le dos des conditions de travail et d'études. Les conditions d'études rendues difficiles (cours annulés, des formateurs absents et non remplacés, des injonctions à « l'auto formation »), des stages qui s'apparentent davantage à du travail gratuit (la « gratification » n'est pas obligatoire pour les employeurs publics et s'élève à 4 euros/heure pour les terrains de stage du secteur associatif) qu'à un réel cadre d'apprentissage.

La direction, décomplexée s'emploie à contrôler et menacer les étudiant·e·s avec un système de pointage pour dissuader celles et ceux qui seraient tentés de faire grève en les écartant du diplôme, faute du nombre de jours de présence suffisant.

Sarah Reckel
CGT CHAI

«PLUS LARGEMENT, ILS EXIGENT DE REPENSER LA PLACE DU SECTEUR SOCIAL DANS LA SOCIÉTÉ, EN REFUSANT SA MARCHANDISATION.»





EHPAD BELLEFONTAINE : UNE GRÈVE MASSIVE POUR DÉNONCER LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le 20 janvier, les agents de l'EHPAD Bellefontaine (Péage de Roussillon) se sont fortement mobilisés pour dénoncer un sous-effectif chronique et des conditions de travail devenues intenable.

«... POUR DÉNONCER UN SOUS-EFFECTIF CHRONIQUE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DEVENUES INTENABLES. »

les agents présents se sont déclarés grévistes, rejoints par des collègues venus sur leur temps de repos.

Une mobilisation rare dans le médico-social, révélatrice d'un profond épuisement.

Depuis des mois, les équipes alertent sur la surcharge, les rappels sur repos, l'explosion des arrêts maladie et des décisions unilatérales aggravant la situation (comme la modification de la fiche de poste des agents de nuit sans consultation du CSE qui exige la prise en soin des résidents dès 5h45).

Malgré deux budgets prévisionnels invalidés par le Conseil d'Administration, l'ARS reste silencieuse.

La CGT dénonce un effectif minimum devenu un plafond, obligeant les agents à bâcler ou reporter des soins, au détriment de la dignité des résidents.

Les revendications sont claires : effectifs renforcés, réintégration des CDD, remplacement systématique des arrêts, arrêt des rappels sur repos et budget 2026 réaliste.



Cette journée fait écho au rassemblement du 6 décembre à Saint-Étienne-de-Saint-Geoire, sous les fenêtres du député Neuder, interpellé par la CGT Bellefontaine, celui-ci s'était engagé à saisir l'ARS.

Suite à la grève du 20 janvier, la directrice de l'EHPAD a été convoquée par l'ARS pour une réunion technique sur le budget.



Le député a également visité l'établissement et proposé un audit sur la répartition budgétaire et les conditions de travail, afin d'agir sur la qualité de vie au travail et l'absentéisme.

La CGT Bellefontaine a rappelé son opposition à la « QVT » lorsqu'elle sert à masquer le manque de moyens. Pour la CGT, l'amélioration des conditions de travail passe d'abord par l'augmentation des effectifs dans tous les services. Le syndicat se dit favorable à un audit uniquement si le choix de l'organisme et le cahier des charges sont paritaires.

Affaire à suivre



Envahissement de l'Administration, accueil des Élus au CA de l'établissement



JUSTICE PRUD'HOMALE : LA CGT ISÈRE ENTRE RESPONSABILITÉ ET COMBAT

En Isère, la CGT renforce son ancrage dans la justice prud'homale avec 42 postes de conseillers : 23 à Grenoble, 11 à Bourgoin-Jallieu, 8 à Vienne. Ce résultat traduit la confiance des salariés et nous engage : défendre leurs droits sans concession.

Lors de l'audience solennelle du 26 janvier, Sandy Bel a été élue présidente du Conseil de prud'hommes de Grenoble pour 2026-2027. Une responsabilité qu'elle assume avec une ligne claire : garantir une juridiction indépendante, exigeante et accessible à tous les travailleurs.

Mais le gouvernement attaque la justice du travail.

Dès le 1^{er} mars, un timbre fiscal de 50 euros sera exigé pour saisir les prud'hommes.

Malgré l'opposition unanime des syndicats, le gouvernement maintient cette mesure de classe. Faire payer l'entrée au juge du travail, c'est rompre avec un principe républicain fondamental : **l'accès gratuit à la justice.**

Pour un salarié licencié, précaire ou privé de salaire, 50 euros constituent un obstacle réel.



Cette taxe transforme la justice en filtre social. Elle dissuade les plus vulnérables de faire valoir leurs droits face aux employeurs. C'est inacceptable.

Cette attaque s'inscrit dans une offensive plus large : réduction des moyens du service public de la justice, remise en cause de l'indépendance des juridictions, affaiblissement du droit du travail. Le patronat et le gouvernement veulent une justice aux ordres, une justice de classe.

La CGT ne laissera pas faire.

Nous utiliserons les responsabilités qui nous sont confiées pour préserver l'accessibilité de la justice prud'homale, améliorer son fonctionnement et en faire un outil concret de défense des travailleurs. Nous combattrons cette taxe et toutes les régressions à venir.

La justice du travail reste un pilier démocratique. Elle n'est pas négociable.



Sandy Bel
Présidente du Conseil
de Prud'Hommes
de Grenoble



Le Secrétaire général de l'UD et les conseillers venus écouter le discours de la Présidente CGT au Conseil des Prud'Hommes de Grenoble lors de l'Assemblée générale solennelle du 26 janvier 2026

EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE





CONGRÈS DU SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE ET DU CCAS DE SAINT-MARTIN D'HÈRES

Le Congrès du syndicat CGT des Territoriaux de la Ville et du CCAS de Saint-Martin-d'Hères s'est tenu salle Ambroise Croizat, le vendredi 16 janvier 2026. Une journée où s'est retrouvée une trentaine de camarades pour débattre sur les luttes, la nécessité de faire des tournées, les enjeux de la formation syndicale, la syndicalisation, etc.

La journée s'est clôturée par l'élection de la nouvelle CE avec comme mot d'ordre : « **Etre agitateurs/agitatrices d'espoir !** »

Ont été désignées comme nouvelle Secrétaire Générale **Stéphanie Perroche**, pour la Trésorerie **Charlène Pétrone**, Secrétaire Générale adjointe **Jessica di Bernardo**, Trésorière adjointe **Malika Allel**, pour le secrétariat à l'organisation **Alphonsine Cupani**, **Catherine Varenne** et **Caroline Cialdella**.

Voilà la nouvelle direction syndicale des territoriaux de la ville et du CCAS !!

Le syndicat des Territoriaux remercie le soutien et la présence au Congrès de



Marie Laure Cordini (UD38) et de Betty Demange (CSD).

Enfin, et tout particulièrement, nous remercions très chaleureusement Catherine Varenne pour son engagement et la détermination dont elle a fait preuve tout au long de son mandat de Secrétaire Générale du syndicat

UN COLLECTIF ICTAM POUR GAGNER LA SYNDICALISATION DES CADRES

Fin 2024, suite à notre congrès, nous avons fait de la syndicalisation notre 1^{er} cheval de bataille. Dans ce cadre plusieurs collectifs de l'UD ont vu le jour, dont notamment la création d'un collectif spécifique dirigé vers les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise dit ICTAM.

Depuis le mois de septembre 2025 une équipe d'une dizaine de camarades se réunit une fois par trimestre et travaille sur cette thématique avec pour objectifs de :

- Renforcer la CGT
- Répondre aux enjeux définis dans la résolution n°1 du Congrès

C'est donc avec ardeur que nous avons établi notre feuille de route en Dé-

cembre et qui vient tout juste d'être validée par la CE de l'UD de février 2026.

Temps fort : **les 17 et 18 mars, une formation destinée aux membres du collectif, aux équipes d'animations de syndicat et aux adhérents ICTAM** qui souhaitent s'investir dans le collectif. La cible est de mettre tout le monde au même niveau sur les questions concernant les Ictam.

Par ailleurs un travail coordonné en lien avec le collectif élections pro et syndicalisation sera réalisé pour les aider dans leurs missions d'augmentation des adhésions et d'amélioration de la représentativité dans les collèges 2 et 3.

Adrien Poirieux
Animateur du collectif ICTAM





8^{ÈME} CONGRÈS DE LA CGT-B (BURKINA FASO) 20-22 NOVEMBRE 2025

Notre UD CGT Isère en lien fraternel avec la CGT-B depuis 1998 avait été invitée à Ouagadougou afin de participer aux travaux du 8^{ème} Congrès de la CGT-B. Ne pouvant y participer pour raison de calendrier, nous avons été représentés par le co-animateur de la commission internationale de la CGT, Benoît Martin, également invité.

- **Jean-Jacques GUIGON** : Bonjour Benoît. Merci beaucoup de consacrer un peu de ton temps pour nous faire partager ton ressenti au sortir de ce Congrès, dans un contexte social, syndical et politique pour le moins compliqué pour nos camarades. Peux-tu tout d'abord nous mettre en quelques phrases dans le contexte burkinabè ?
- **Benoît MARTIN** : Salut Jean-Jacques. Depuis l'assassinat de Thomas Sankara en 1987, les coups d'État se succèdent et la junte militaire se maintient au pouvoir. A la suite du coup d'état du 30 septembre 2022, c'est le capitaine Ibrahim Traoré qui dirige le pays. 111 attaques terroristes ont frappé le pays en 2024, déstabilisant toute la société burkinabè et permettant à la junte de tenter de justifier sa violence d'État à l'égard de la société civile. Le secrétaire général sortant de la CGT-B, Moussa Diallo, est en fuite à la suite de la tentative de son enlèvement en octobre 2023. Au Burkina Faso, les manifestations sont souvent interdites, y compris le 1^{er} mai. **Tenir un congrès confédéral (225 délégués dont 27 femmes) dans un tel contexte a été un acte de résistance**, une démonstration de courage teintée d'une prudence qui caractérise tout résistant.

JJG : Ayant représenté plusieurs fois la confédération à des Congrès de la CGT-B, je sais que se tient systématiquement une « journée internationale ». Y en a-t-il eu une encore cette année ?

BM : Oui, mais dans le contexte d'aujourd'hui, parmi les sept pays voisins du Faso, seul le Niger a pu honorer sa présence à la rencontre internationale.



Des déplacements risqués et des difficultés financières ont empêché la participation des autres délégations internationales. Ce sont donc la CGT Burkina, la CDTN du Niger et la CGT France qui ont pu débattre de la situation internationale (guerre, capitalisme, impérialisme) et des crises dans chacun de nos trois pays. Les relations de voisinage entre le Burkina Faso et les pays voisins ont été débattues, ainsi que les questions d'affiliation internationale, sans oublier l'activité syndicale des femmes dans nos trois confédérations respectives.

JJG : Je suppose que tu as pu prendre parole au nom de la CGT...

BM : Bien sûr ! Comme tu le sais, des liens multiples ont été tissés avec la CGT depuis des décennies : la confédération, l'Avenir Social, les Unions Départementales de l'Isère et du Val de Marne, les Unions Locales de Massy et du Grésivaudan, sont les « correspondants » habituels de nos camarades burkinabè. Pour en venir directement à ta question, j'ai consacré ma première prise de parole à l'état du syndicalisme en France, le rôle de la CGT dans la construction des rapports de force, les 130 ans de la CGT, la préparation du 54^e Congrès confédéral et de la conférence internationale du 31 mai, veille de l'ouverture du Congrès. J'ai donné des éléments sur la situation politique et sociale en France : lutte contre la réforme des retraites, dissolution, poids de l'extrême droite, et aussi la commémoration 10 ans après les attentats à Paris en 2015, pour faire écho au terrorisme qui sévit au Sahel. Concernant les luttes internationalistes, j'ai évoqué celles contre l'impérialisme et le colonialisme, ainsi que le concept de devoir de vigilance dans une économie mondialisée.



JJG : Qui dit première intervention sous-entend qu'il y en a eu une seconde...

BM : Effectivement. Lors de cette seconde intervention, j'ai affirmé l'indispensable respect du droit international pour s'opposer à la loi du plus fort. Puis je suis revenu brièvement sur l'histoire du syndicalisme international : FSM, CISL, CMT, CSI. Ensuite, j'ai réaffirmé les liens fraternels entre la CGT-B et plusieurs de nos structures : confédération, Avenir social, les 2 UD et les 2 UL déjà mentionnées. C'est à ce moment-là que j'ai remis une somme d'argent qui m'avait été confiée par l'UD du Val de Marne, pour aider au financement de l'activité syndicale. Enfin, j'ai valorisé la progression de la place des femmes dans la CGT, avec une direction confédérale paritaire et, pour la première fois, une femme secrétaire générale de la CGT.

JJG : Un Congrès est un moment privilégié pour tenir débat. Quels sont ceux qui ont irrigué ce 8^{ème} Congrès de la CGT-B ?

BM : Comme dans notre CGT française, il a été question de structuration syndicale, de reversement des cotisations syndicales, de renforcement et de formation. L'EDP (École Démocratique Populaire) est l'outil de la CGT-B pour élever le niveau de conscience politique et syndicale. L'objectif est de former davantage les jeunes, les femmes et les travailleurs de l'économie informelle. Autre objectif essentiel, la vente du journal confédéral Le Travail.

Et puis, Jean-Jacques tu le sais tout autant que moi, les camarades ont la solidarité ouvrière chevillée au corps. Il a été question de solidarité financière avec les camarades licenciés. La commission des femmes a décrit la préparation du 8 mars 2026 et exposé comment se déroule l'aide matérielle aux femmes déplacées internes, en raison du terrorisme. Les camarades de la CGT-B ont valorisé une fois encore le rôle concret de l'association de la CGT, L'Avenir social, dans son soutien à des élèves déplacés et démunis et pour l'aide à la formation syndicale des militants.

De bons débats ont aussi eu lieu sur la vie chère et le chômage, dans un contexte d'étau financier exercé par le FMI et la Banque mondiale, organisations capitalistes amies du régime militaire burkinabè.

JJG : La CGT-B est (et de très, très loin) la première confédération syndicale burkinabè en termes de représentativité. Elle a malgré tout depuis sa création en 1988, un attachement extrême fort à l'exigence d'unité syndicale. Était-ce encore le cas ?

BM : Oui ! J'ai pu relever dans les débats du Congrès un attachement à l'unité, aux alliances, permet-

tant d'être plus nombreux donc plus forts. Le lien est solide avec le syndicalisme étudiant. Le travail syndical unitaire se réalise aussi au sein de l'UAS (Unité d'Action Syndicale) avec 5 autres confédérations du Faso. Enfin, la CGT-B fait partie du RNLA (Réseau National de Lutte Anti-corruption). La CGT-B est une organisation syndicale révolutionnaire. Elle est comme tu l'as précisé, largement la première confédération du pays ; elle s'inscrit dans la lutte des classes et dans l'internationalisme. Elle est dotée d'une structuration double, professionnelle et territoriale, proche de celle de la CGT française. Et pour les camarades isérois qui s'intéressent à l'Histoire syndicale internationale, la CGT-B explique que concernant les droits humains, il ne faut pas refaire ce qu'a fait Thomas Sankara. Les camarades m'ont remis un exemplaire du dossier sur la répression du mouvement syndical sous le CNR à partir de 1983.



JJG : Et comment la CGT-B, comment les camarades voient l'avenir ?

BM : Les camarades ont affirmé haut et fort que « le Burkina a un avenir, ça dépend de nous ! ». Nicolas Ouedraogo, le nouveau Secrétaire Général, a présenté le nouveau Bureau National Confédéral, riche de 13 membres.

JJG : Une dernière phrase de conclusion Benoit ?

BM : À la fin du Congrès, nos camarades de la CGT-B ont eu l'audace de tenir une conférence de presse dans un pays où l'expression publique est si limitée, si encadrée. Bravo pour leur courage !

JJG : Merci beaucoup Benoit !



Jean-Jacques GUIGON

Militant CGT Isère

Ancien Conseiller à l'Espace
« International » de la Confédération



Une mutuelle qui a plus de 100 années d'expérience pour protéger la santé de ses adhérents, une mutuelle qui s'engage dans une action politique pour un meilleur accès aux soins et pour mieux prévenir les risques et maladies, cette mutuelle, c'est la 525^{ème} mutuelle qui ne fait pas de bénéfices sur la maladie et défend de vraies valeurs :

POUR

- ➔ le droit à la santé de tous, pour la santé au travail et après la cessation de l'activité professionnelle...
- ➔ des moyens à la santé et notamment à l'Hôpital public et à la Sécurité Sociale, (cf cotisations sociales des entreprises diminuées = autant de recettes en moins)

CONTRE

- ➔ les taxes sur les contrats santé qui pénalisent l'accès aux soins des adhérents :
 - ⌚ sur 100 € de cotisation, plus de 16 € sont reversés à l'Etat !...
- ➔ les mesures gouvernementales concernant les cotisations et les prestations, doivent tenir compte des règles du métier de complémentaire santé, pour être pertinentes et pour ne pas mettre en difficulté la gestion des mutuelles ... elles doivent aussi tenir compte de l'évolution globale des coûts de santé ; le transfert de charges récurrents de la Sécurité sociale sur les mutuelles se répercute mécaniquement sur les cotisations...

Le saviez-vous ? **le reste à charge zéro est financé à 80 % par les mutuelles !**

Pour preuve : quelques exemples des caractéristiques des choix de gestion de la 525^{ème} mutuelle

- Ses cotisations ne sont pas calculées selon l'état de santé ou l'âge de l'adhérent mais basées sur l'évolution des dépenses de santé et la consommation de soins.
- Ses prestations sont de vraies réponses aux besoins de santé des adhérents seniors et les niveaux de prise en charge sont adaptés, voire complétés par un fonds social pour ne laisser personne sur le bord de la route.
- Ses ateliers prévention et dépistages des troubles visuels, auditifs, du diabète ou de l'HTA... sur l'hygiène alimentaire, bucco-dentaire... sur la santé environnementale, l'alimentation, la grandparentalité, la santé des aidants, la santé mentale, la gestion du stress, la qualité du sommeil, l'activité physique adaptée... des thématiques ciblées pour aider à mieux vivre et bien vieillir.
- Sa gouvernance est démocratique, composée d'élu-e-s bénévoles.

POURQUOI LES COÛTS EN SANTÉ AUGMENTENT-ILS ?

Il y a d'un côté **des évolutions naturelles** des dépenses et de l'autre, **des choix politiques** qui pèsent sur les cotisations mutualistes.



PLUS UNE PERSONNE EST MALADE, PLUS ELLE PAYE !

... alors qu'elle ne choisit pas d'être malade.
Elle a de moins en moins les moyens de se soigner.
Les patient-es doivent payer des :



N'hésitez plus à rejoindre une mutuelle proche de vous avec de vrais principes et de vraies valeurs de solidarité partagées par votre organisation !
la 525^{ème} Mutuelle, contact@525-eme-mutuelle.fr 04 78 78 36 37